



**Ensemble, construisons
l'avenir de Bouray-sur-Juine !
La liste Bouray Autrement est
en cours de constitution et
représentera largement les
Bouraysiens**

Éditorial

L'alternance en 2026, une nécessité pour notre démocratie locale

5 mandats pour certains, 4 pour d'autres.. **Les élus de la majorité actuelle ont pris la mauvaise habitude de faire carrière à Bouray sur Juine.**

Pendant près de 30 ans, et même un peu plus si l'on remonte à leur 1ère élection en 1990, les membres de cette équipe se sont relayés sans interruption ni partage aux manettes de notre commune.

Si la 1ère partie fut un succès reconnaissons le, **la seconde nous montre en revanche tous les travers d'un pouvoir installé depuis trop longtemps**, avec : une population qui n'est plus entendue, un déficit d'idées et de volonté, une auto satisfaction permanente, des décisions unilatérales et une opposition réduite à un simple rôle de figurant.

Les élections municipales de 2026 vont enfin pouvoir mettre un terme à cette hégémonie.

En nous accordant vos suffrages le plus largement possible, vous plébiscitez non seulement un nouveau projet mais aussi et surtout **l'ALTERNANCE.**

Toutes les études et rapports le disent : l'alternance est le pilier indispensable d'une démocratie saine et équilibrée.

Elle garantit en effet le renouvellement des élus, des idées et assure une véritable représentation des citoyens.

À Bouray, ce modèle vertueux n'existe pas et explique cette démocratie locale inerte. Et ce ne sont pas les quelques commissions lancées en début du mandat qui auront réussi à masquer cette réalité. Avec des décisions déjà toutes prises en amont, celles-ci se sont vite révélées n'être qu'un écran de fumée et qu'une illusion de dialogue.

Les derniers fidèles supporters de cette majorité devraient comprendre que **le temps use inexorablement** et que ceux qui se proposent de prendre la suite en 2026 ne sont pas, contrairement à ce qu'écrivent le maire et son adjointe, dans le camp du "mal". Ils devraient relever que cet esprit manichéen n'est plus que leur seul argument à faire valoir contre ce changement nécessaire.

Rejointe par des Bouraysiens contribuant déjà pour la plupart à la vie du village, **notre nouvelle liste Bouray Autrement sera candidate aux prochaines élections municipales** et c'est une bonne nouvelle pour notre démocratie.

Fort d'un programme moderne et en rupture avec la vision étroite de cette dernière décennie, nous apporterons la vitalité et le renouveau dont notre village a besoin.

Vive la DÉMOCRATIE, vive BOURAY

Fabien Gaillet

Indemnités des élus : encore en ...

Pour 2024, l'inflation moyenne calculée par l'INSEE a été de 2%.

Sur cette même année, **les indemnités des élus Bouraysiens ont augmenté de 2,85%** pour un montant total qui s'élève à 75 387 €, soit 2 000 € de plus qu'en 2023. Nous vous laissons apprécier ces chiffres et en tirer vos conclusions.

Une promenade sans laisser de traces

Vous avez été plusieurs à nous interpeller sur les trop nombreuses déjections canines retrouvées dernièrement sur la voie publique. Nous faisons le même constat que vous.

Pour le respect de tous et tant que les tentatives de dressage de votre chien à ramasser lui-même ce qu'il dépose échoueront, **pensez à vous munir d'un sac avant la promenade de votre compagnon à 4 pattes et à récupérer son œuvre d'art.**

Notez que des distributeurs de sacs sont à votre disposition dans plusieurs endroits de la commune :

- 📍 Rue Damalouise (un peu avant la passerelle sur la Juine)
- 📍 Rue du Garage (à côté de l'ancienne pharmacie)
- 📍 Rue de la Mairie (devant le salon de coiffure)
- 📍 Rue de la Pingaudière (devant le portail de l'école élémentaire)
- 📍 Rue d'Alsace Lorraine (à son extrémité)
- 📍 Rue de Provence (à l'entrée principale du lotissement de la Bretonnière)
- 📍 Rue de Verdun (un peu après l'entrée)

Ensemble, gardons notre village propre !
Merci pour votre contribution. 🐕🗑️



Jusqu'où iront-ils pour sauver leurs places ?

Les élus de la majorité ont commencé l'année 2025 par une campagne de porte à porte dans un quartier Bouraysien. Selon les personnes visitées, il s'agissait d'un simple échange sur les affaires communales en général.

À 15 mois des prochaines élections municipales, difficile de ne pas voir dans ce genre d'opération un exercice de communication visant uniquement à redorer son image après le mandat désolant qui vient de s'écouler.

Si certains apprécieront la démarche, malheureusement, une fois votre porte refermée, votre taxe foncière n'aura pas baissé de 30%, la pharmacie n'aura pas réouvert, le judo non plus et la température du gymnase aura toujours été de 11° maximum tout l'hiver.

Avec nous, pas de discussions intéressées mais de réelles concertations. Bouray 2026 se construira collectivement, avec et pour vous.

Une école maternelle dynamique mais fragilisée par la gestion municipale

(article rédigé à partir des comptes rendus des conseils d'école et de notre suivi de son fonctionnement)

Notre école maternelle publique "La Vallée Rossignol" compte 3 classes et accueille cette année 69 enfants.

L'équipe pédagogique en place est composée de trois enseignantes dont la directrice. Elles sont accompagnées par deux ATSEM à temps plein et d'une autre à mi-temps.

Ces professionnelles dévouées assurent un environnement d'apprentissage stimulant et veillent chaque jour au bien-être des enfants sur les temps de classe et du midi. Elles sont un véritable repère pour eux et nous tenons à les remercier sincèrement pour leur engagement.

La mairie, quant à elle, gère l'entretien des bâtiments, l'équipement et le personnel communal dont font partie les ATSEM.

En complément des enseignements, l'école propose tout au long de l'année des projets éducatifs, abordant des thèmes variés comme le développement durable, les arts ou encore le sport. Aux beaux jours, elle participe au défi vélo et organise un ramassage scolaire en rosalie.

Vu sous cet angle, tout semble parfait. Pourtant, depuis l'élection du nouveau maire en 2020 et de sa liste, **les relations avec la mairie sont devenues sources de difficultés et ont progressivement altéré les conditions d'apprentissage et de travail au sein de l'école.**

ATSEM en moins, ménage externalisé : des choix bien réfléchis ?

Contre l'avis de la directrice et malgré une pétition très largement signée à l'initiative de l'association de parents d'élèves, **la majorité a profité de la baisse ponctuelle des effectifs en 2022 pour supprimer un poste d'ATSEM**, les faisant passer ainsi de trois à deux.

Prendre cette décision, c'est oublier bien vite **la Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 qui a abaissé l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans, contre 6 auparavant.** Cette nouvelle loi est lourde de conséquence puisque désormais, l'accès à l'école maternelle n'est plus conditionné au fait d'être "propre". L'éducation à la « propreté » se fera donc dans certains cas conjointement à l'école et dans la famille.

Un changement majeur pour les ATSEM notamment puisqu'elles passent maintenant beaucoup plus de temps à effectuer des gestes d'hygiène (changement et toilette des enfants qui ne portent pas de couches mais qui sont fréquemment sujets à de petits "accidents") et sont, de ce fait, très souvent interrompues dans leur mission principale d'aide aux maîtresses pour les activités en classe.

Ce poste en moins a également impacté de façon significative la qualité du ménage réalisé par les ATSEM qui n'avaient en effet plus le temps nécessaire pour assurer un nettoyage et une désinfection rigoureuse des locaux.

Après plusieurs réorganisations, **le nettoyage a finalement été confié en août 2024 à une société privée**, mettant fin au contrat d'une employée polyvalente dédiée essentiellement au ménage, mais qui assurait aussi le remplacement des ATSEM ou des intervenants périscolaires (cantine) lors d'arrêt maladie.

Cependant, dès la pré-rentrée, la médiocrité du ménage réalisé par cette entreprise a été remontée à la mairie qui, en conséquence, a chargé une ATSEM de remonter chaque matin les négligences constatées en plus de son travail quotidien.

Malgré ce suivi, la situation ne s'est pas améliorée et le prestataire de ménage a finalement été remplacé par un autre en mars 2025.

Mais la qualité de la prestation n'est toujours pas satisfaisante. Espérons qu'elle s'améliore pour le confort et la sécurité des élèves.

Il n'empêche que tous ces changements auront coûté beaucoup de temps et d'énergie à l'école, contrainte d'assurer un suivi quotidien du service de ménage et d'en subir les désagréments, le tout avec du personnel en moins.

Une charge supplémentaire qui aurait dû plutôt incomber aux élus, premiers responsables de cette décision.

Une communication défaillante

Depuis cette mandature, **l'école rencontre des problèmes récurrents de communication avec la mairie**, entraînant des retards et des oublis dans la gestion des demandes. En plus des courriers qui sont laissés sans réponse, plusieurs exemples de bévues sont à déplorer :

 Les enfants de moyenne et grande section ont été privés d'une sortie à la cueillette de Torfou fin 2023 avec un bus longtemps attendu mais qui n'est jamais passé. La mairie avait en effet oublié de signer le devis de la société de transport.

 Les rideaux pour la salle de motricité budgétés en mai 2021, n'ont été installés qu'à l'été 2023 après maintes relances.

 Le spectacle de fin d'année 2024 où la mairie n'a pas ouvert le gymnase aux artistes le jour de la représentation. Ceux-ci sont restés bloqués devant pendant une heure et le spectacle s'est terminé à l'heure de la pause déjeuner, obligeant les enfants à partir dans la précipitation, sans avoir le temps de recevoir leurs chocolats des mains du Père Noël venu spécialement pour eux.

L'école a besoin d'une communication fluide avec la mairie pour que l'année scolaire se déroule dans les meilleures conditions.

Ses demandes laissées trop souvent sans réponse impactent directement l'organisation de l'école, empêchent l'équipe pédagogique de travailler sereinement et nuisent aux enfants.

Nos propositions

Alors que la mairie devrait être un soutien fort pour son école maternelle, elle multiplie les erreurs de gestion et perturbe son bon fonctionnement. Nous appelons donc la municipalité à revoir sa copie et à mettre en place les solutions concrètes suivantes :

-  Rétablir un nombre suffisant d'ATSEM pour assurer un accompagnement adapté aux élèves et un entretien rigoureux des locaux
-  Améliorer la communication avec l'équipe éducative en répondant dans les temps à ses demandes, en instaurant des échanges plus réguliers et en désignant un interlocuteur unique à la mairie comme c'était le cas auparavant
-  Garantir une gestion efficace des prestataires (transport, ménage...) et comparer leurs coûts à des compétences internes
-  Respecter les engagements budgétaires afin que les équipements nécessaires soient installés sans retard
-  Respecter le droit à l'image en demandant l'autorisation des parents avant la publication de photos d'enfants sur les réseaux sociaux de la mairie ou des élus

Nous continuerons à défendre les intérêts des élèves, des parents et du personnel éducatif face à une municipalité qui, aujourd'hui, semble bien trop déconnectée des réalités du terrain.

 Le maire va demander à la police intercommunale de verbaliser les voitures garées sur le trottoir aux heures d'entrée et de sortie d'école.